

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du lundi 10 février 2025
Procès-verbal n° 18

Président : M. Philippe BARRITAU
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU
MM. Frédéric TURBEAU et SAVIGNY Christian

Le PV n°17 est adopté avec les modifications suivantes :

FUTSAL

FORFAITS

U6/U7

A Vendevre

1e forfait de Mirebeau (prévenu). Amende de 5€ au club de Mirebeau
1e forfait de Vicq sur Gartempe (prévenu). Amende de 5€ au club de Vicq sur Gartempe.

U8/U9

A Monts sur Guesnes

2e forfait de Vicq sur Gartempe (prévenu). Amende de 5€ au club de Vicq sur Gartempe

Les matchs en retard sont à jouer au plus tard le samedi 8 mars, nous invitons les clubs à s'organiser pour avancer les matchs s'ils le souhaitent.

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

DATES A RETENIR

Samedi 15 février :

Reprise des plateaux U11

Samedi 22 février :

Finales Futsal jeunes à Civaux

Samedi 5 avril :

Finale départementale du Festival Foot U13 Pitch

Samedi 17 mai :

Journée Nationale des Débutants

Samedi 24 mai :

Finales des Challenges jeunes U18, U15 et Dansac

CHAMPIONNAT U15

FORFAIT

Match n°53079902 : GJ Montasèvres (2) – La Pallu/L'Envigne/Cernay (1) en D2 Poule D du 08/02/25

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (2) (sans déplacement de l'équipe de La Pallu/L'Envigne/Cernay (1))

Amende de 13€ au de GJ Montasèvres.

CHAMPIONNAT U13

Match n° 53065296 : Gençay/Brion/Sommières/Aslonnes/Château (2) – Migné Auxances (3) en poule C du 08/02/25

1^{er} forfait de l'équipe Migné Auxances (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Migné Auxances

FUTSAL

FORFAITS

Plateaux du 08/02/25

U6/U7

A Civaux

3^e forfait d'Adriers (prévenu). Amende de 5€ au club d'Adriers

2^e forfait de Montmorillon 1 et 2 (prévenu). Amende de 10€ (2x5€) au club de Montmorillon

1^e forfait de Nouaillé 1 et 2 (prévenu). Amende de 10€ (2x5€) au club de Nouaillé

1^e forfait de GJ VVM Chauvigny 1 et 2 (non prévenu). Amende de 26€ (2x13€) au club de GJ VVM Chauvigny

1^e forfait de Poitiers CEP 2 (non prévenu). Amende de 13€ au club de Poitiers CEP

1^{er} forfait de Nieuil l'Espoir (prévenu). Amende de 5€ au club de Nieuil l'Espoir

Au Trois Moutiers

2^e forfait de GJ Sud Haut Poitou (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Sud Haut Poitou

1^e forfait de Nord Vienne (non prévenu). Amende de 13€ au club de Nord Vienne

A Vendevre

1^e forfait de La Pallu 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de La Pallu

2^e forfait de Mirebeau (non prévenu). Amende de 13€ au club de Mirebeau

A Thuré

2^e forfait de Vicq sur Gartempe (prévenu). Amende de 5€ au club de Vicq sur Gartempe

A St Maurice

1^e forfait de GJ Foot Sud 86 1 et 2 (prévenu). Amende de 10€ (2x5€) au club de GJ Foot Sud 86

1^e forfait de Valence en Poitou OC (prévenu). Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

U8/U9

A Lussac les Châteaux

1^e forfait de GJ Montasèvres 1 et 2 (prévenu). Amende de 10€ (2x5€) au club de GJ Montasèvres

A Moncontour

1^e forfait de Vouneuil Béruges 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de Vouneuil Béruges

1^e forfait de Cissé Avanton (prévenu). Amende de 13€ au club de Cissé

2^e forfait de GJ Sud Haut Poitou (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Sud Haut Poitou

A Monts sur Guesnes

2^e forfait de Ouzilly (prévenu). Amende de 5€ au club de Ouzilly

1^e forfait de Jaunay Marigny (non prévenu). Amende de 13€ au club de Jaunay Marigny

A Pressac

2^e forfait de Valence en Poitou OC 1 et 2 (prévenu). Amende de 10€ (2x5€) au club de Valence en Poitou OC

1^e forfait de Château Larcher (prévenu). Amende de 5€ au club de Château Larcher

A St Julien L'ars

1^e forfait de St Savin (prévenu). Amende de 5€ au club de St Savin St Germain

U11 Amicaux

A St Savin

1^e forfait de Vouneuil Béruges 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de Vouneuil Béruges

A Latillé

1^e forfait de Biard (prévenu). Amende de 5€ au club de Biard

A Lussac les Châteaux

1^e forfait de La Pallu 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de La Pallu 2

A Moncontour

1^e forfait des 3 Moutiers (prévenu). Amende de 5€ au club des 3 Moutiers

2^e forfait de Ouzilly (prévenu). Amende de 5€ au club de Ouzilly

1^e forfait de GJ Antoigné Ingrandes (prévenu). Amende de 5€ au club de GJ Antoigné Ingrandes

A Montmorillon

1^e forfait de St Benoit 2 (prévenu). Amende de 5€ au club de St Benoit

1^e forfait du Stade Poitevin 2 (non prévenu). Amende de 13€ au club du Stade Poitevin

A Monts sur Guesnes

1^e forfait de Ent. Cissé Avanton (prévenu). Amende de 5€ au club de Cissé

A Pressac

1^e forfait de Fontaine le comte (non prévenu). Amende de 13€ au club de Fontaine le comte

2^e forfait de Valence en Poitou OC (prévenu). Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

FMI MANQUANTE

Amende de 15€

Match n° 53119022 : Migné Auxances (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) du 01/02/25 en challenge U18 (2^{ème} amende)

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAUULT**